



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2014**

**22 membres sont présents ou représentés sur 42 adhésions** : le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut délibérer.

### **1 – Présentation de l'Association**

Christophe CHOUX : Président – Pierre TISSEUIL : Vice-président – Philippe ROUIX : Trésorier (absent excusé & représenté) – Chantal FOUBLE : Secrétaire – Denise BAROMYKINE : Trésorière adjointe.

Formation du bureau de séance :

Président : Pierre TISSEUIL – Secrétaire : Chantal FOUBLE – Accesseurs : Denise BAROMYKINE et Jean Luc ALEPEE

### **2- Bilan moral :**

Périmètre de la ZAC :

L'association s'est occupée principalement de l'entretien de la ZAC.

### **Etat des lieux de la ZAC sur les différents points à revoir, travaux et entretien :**

Effectué par une équipe de 4 membres du bureau sur 2 jours : un compte rendu avec photos des dysfonctionnements a été établi. (Voir sur notre site internet)

### **Résumé des constatations...**

Le parc qui arrivant à un âge un peu avancé, dont l'entretien a été défaillant depuis ces dernières années, nous avons fait un bilan précis dont les points forts peuvent se résumer à la nécessité de retracer et renforcer certaines allées (à cet égard, le passage des véhicules de la mairie ou du sous-traitant accentue cette détérioration), de nettoyer et ré-en gravillonner les aires, d'élaguer arbres et haies de nettoyer les massifs arborés et d'installer des cani-crottes...(voir sur notre site internet).

### **Demande de RDV au Maire :**

Un RDV a été demandé au Maire par courrier de Mars 2014 (voir sur notre site). A ce courrier était jointe une liste de propositions d'améliorations liées au rapport et un parcours de santé.

Un RDV a été obtenu le 25 juillet 2014 avec les responsables techniques de la Mairie (Mr CESPEDES chargé des espaces verts et du cadre de vie et Mr CHEVROCHE Directeur des services technique). Mr GUILLAUME adjoint en charge du cadre de vie et Mr BOURRE adjoint en charge de la voirie et de l'environnement y participaient.

Pour l'association, trois membres du bureau ont pu commenter les résultats des observations faites. A noter que ce rendez-vous a été très difficile à obtenir du fait des élections et de la nomination de Monsieur NOYELLES aux fonctions de président de la communauté d'agglomération de Marne et Chantreine.

Il a été constaté que des travaux avaient été effectués à la demande de certains riverains. A cet égard, il a été indiqué qu'il était préférable que les habitants s'adressent aussi à l'association qui intervient aussitôt en regroupant les demandes dans l'intérêt général de la ZAC.

La mairie nous indique que les désherbants ne seraient plus utilisés. L'Association s'est proposée afin que la ZAC participe à titre expérimental sur les nouvelles techniques utilisées.

Nous avons fait part des dépôts d'ordures intempestifs en bordure du Chemin des Carriers et la Ruelle aux Loups mais aussi dans la ZAC. L'association a demandé et obtenu à ce que ces ordures ou gravats soient rapidement retirés. Ce problème reste cependant récurrent et persiste :

Nous ne manquons pas à chaque fois de le signaler. Des actions concertées entre les collectivités responsables (Département, Communauté d'Agglomération, Mairie) et l'association sont proposées pour résoudre ce problème en supprimant notamment les espaces permettant le stationnement le long de ces routes.

Un adhérent relate que le grillage au niveau du bassin est soulevé, des débris sont retrouvés dans le bassin. Nous signalerons cet état de fait.

Des voitures stationnent le long du canal sur la piste cyclable les jours d'affluence à la base, la barrière étant non cadenassée. Ces dysfonctionnements ont été maintes fois signalés et le seront encore.

Dans la ZAC, notamment à l'entrée de rue des Genêts, le marquage au sol de l'interdiction de stationner ou la pose de bornes sont évoqués : il sera proposé aux services techniques d'examiner la situation. Il est aussi signalé la non utilisation du parking 3 Moulins qui devait éviter les stationnements sauvages dans le secteur : un RDV sera demandé aux 3 Moulins Habitat.

Les services techniques nous ont fait remarquer que des arbres sont trop envahissants et risquent de détériorer les murettes de clôture. Ces arbres pourraient être abattus après concertation avec les riverains et l'association mais, devront en tout état de cause être remplacés par d'autres arbres dans les secteurs concernés.

Le marquage au sol doit être refait (et fait dans les rues où cela n'a jamais été réalisé (rue Monjaret par exemple) afin d'éviter que les voitures ne stationnent sur les trottoirs dans la partie réservée aux piétons, voitures d'enfants, handicapés....

Des possibilités (à l'Ouest du Parc et à l'Est) d'accès au parc par les gens du voyage ont été signalées.

Il est à souligner la remise en état de propreté dans la ZAC (enlèvement des feuilles, taille de haies, quelques travaux de voirie...) que ces travaux ont été effectués à la suite de cette rencontre.

### **Abords de la ZAC :**

Pierre TISSEUIL a fait remonter aux HLM Paul Algis la nécessité de tailler les haies leur appartenant : le travail a été fait.

Il a été souligné les efforts faits par les services techniques au rond point Bd Millepertuis/rue Paul Algis prolongée

Les ragondins au niveau du bassin ont été éradiqués à notre demande.

L'Association est intervenue pour l'amélioration de la synchronisation des feux au niveau de la rue des Ecoles et de la rue des Pêcheurs : une première intervention de la Communauté d'Agglomération et de la Mairie a été faite mais nécessite un suivi que Jean Luc ALEPPE continue de faire.

La porte du square pour les jeux a été réparée, une caméra été installée le long de la salle des pêcheurs.

L'état défectueux des berges du canal en certains endroits a été signalé : c'est primordial pour notre protection contre les inondations

### **Autres dossiers :**

Transport : notre volonté de pouvoir accéder à la gare plus rapidement est toujours d'actualité mais la création de la ligne F y a partiellement répondu et constitue un progrès.

Pole gare : en sommeil

Triage Sud : ce dossier est en « sommeil »

## Le PPRI (plan prévention des risques d'inondations)

Il n'existe toujours pas (Chelles avait cassé le PPRI il y a au moins 5 ans). Il faudra être vigilant lors de la sortie de l'enquête publique pour ce nouveau PPRI.

### Communication :

1 cabane a été publiée en 2014.

Le site internet est un lien intéressant entre les adhérents, il a été remis à jour.

### Base (île) de Loisirs Vaires

L'association n'est plus dans le collectif : son action dans ce domaine reste limitée au respect de la loi sur l'eau, à empêcher les éventuelles nuisances pour nos habitations, l'ouverture au public et au maintien de la possibilité d'accéder directement à la base par la Ruelle au Loup comme initialement prévu.

### INTERNET sur la ZAC

L'association a fait des démarches pour obtenir la fibre optique auprès de la communauté d'agglomération de Marne et Chantreine.

Entre temps l'Etat a demandé aux différents opérateurs de se partager la région pour le haut débit, et c'est SFR qui a remporté le contrat pour la communauté d'agglomération de Marne et Chantreine.

**L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne quitus entier et définitif de sa gestion au Président de l'Association pour l'exercice 2013/2014.  
Le bilan moral est approuvé à l'unanimité**

### **3- Bilan Financier :**

Les comptes sont distribués (voir document dernière page)

Les frais de l'association sont l'assurance, le site internet, le fonctionnement (photocopies), les frais de « pot » pour l'accueil.

**Le bilan financier ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité**

### **4- Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration**

3 membres sont renouvelables : Denise BAROMYKINE, Danielle REVOL, Jean Luc ALEPPEE

Tous les 11 anciens membres du Conseil d'administration se représentent :

Philippe ROUIX, Denise BAROMYKINE, Danielle REVOL, Fabrice COMPAGNON, Alain MILLION, Pape NDIAYE, Chantal FOUBLE, Christophe CHOUX, Pierre TISSEUIL, Jean Luc ALEPPEE, Marc BARANGER.

Fabrice BOUANGA NIAMBI se présente comme nouveau membre.

**Les membres ci-dessus du Conseil d'administration composé de 12 membres sont élus à l'unanimité.**

### **5- Propositions des actions de l'association pour 2014 / 2015**

- Suivi de la procédure : sera réactivé en fonction des circonstances
- Entretien Parc des Pêcheurs et ZAC, protection de notre environnement : **action prioritaire**
  - o Suivi de l'entretien du parc et de sa sécurité.
  - o travaux d'entretien voirie et signalisation dans la ZAC.
  - o Etc....

- Risque d'inondation :  
Suivi :
  - o De l'état des berges du canal et de l'éventuelle présence d'animaux reconnus nuisibles.
  - o De l'entretien et finitions des bassins de rétention (parc, liaison sud, salle multi-activités)
  
- Qualité de vie :
  - o Commerces et stationnements Place de l'Europe et parkings les HLM 3 Moulins.
  - o Circulation et stationnement dans la ZAC et ses abords.
  - o Suivi pour un accès Internet très haut débits.
  
- Communication :
  - o Suivi du site Internet et de la correspondance aux adhérents, via la newsletter.
  - o Stockage des archives sur informatique.
  
- ADSL : fibre optique et très haut débit. Intervention pour accélérer les améliorations impératives dans les meilleurs délais : -> Actions à prévoir.
  
- Projet de fête du 25ème anniversaire de la création de la ZAC :  
Le bureau et le CA travaillent actuellement sur la faisabilité d'une fête qui pourrait se dérouler le 30 mai prochain.  
Les travaux vont se poursuivre. Un budget prévisionnel est en cours d'élaboration. Il pourrait avoisiner les 5 000€.  
Cette fête pourrait s'organiser autour :
  - o D'un pique-nique festif que les participants achalanderaient par leurs apports mis en commun.
  - o Différentes possibilités d'animation : orchestre, DJ, Tennis de table, Pétanque, Atelier photos, Maquillage, loterie,...
  - o L'aide logistique de la mairie pour des questions matérielles et pour la sécurité est nécessaire et demandée.
  - o Une consultation est prévue pour évaluer la mobilisation sur un tel évènement.
  - o L'autorisation du Maire sera nécessaire : une demande a été faite.
  - o **Ces 2 éléments conditionneront la décision d'organiser ou non cette fête.**

**Les propositions sont approuvées à l'unanimité**

**Une réunion du CA programmée le 10 décembre 2015 élira le bureau.**

Fin de séance : 23h45

***Le Président de séance***

***Le président de l'association***

***La Secrétaire***

***Pierre Tisseul***

***Christophe CHOUX***

***Chantal FOUBLE \****

*\*La signature ne figure que sur les documents fournis aux autorités officielles.*

# COMPTES ANNEE 2013 / 2014

en euros		en euros	
ACTIF		PASSIF	
		Report au 30/06/13 (SNVB)	9870,09
Banque SNVB Livret	8894,32	Résultat - Déficit	288,54
Banque SNVB compte courant	1264,31		
<b>au 01/07/2014</b>	<b>TOTAL</b>	<b>au 01/07/2014</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>10158,63</b>		<b>10158,63</b>

Détail du bilan 2013 / 2014 06/10/2014

Compte courant				Livret association			
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses		
Solde au 30/06/14	1139,77	295,46		capital au 30/06/14:	8730,32		
adhésions	420	0	factures courantes	transfert au compte courant:		0	
provisionnement procédure	0	0	livret	intérêt 2013:	164,00		
livret	0		chèque pas retiré				
<b>Total</b>	<b>1559,77</b>	<b>295,46</b>	<b>Total</b>	<b>Total:</b>	<b>8894,32</b>	<b>0</b>	
	solde	1264,31		solde	8894,32		

liquidité au 01/07/14: **10158,63**

Résultat global	
Résultat compte courant juin 2014	124,54
Résultat livret juin 2014	164
Bilan juin 2014	288,54

Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs  
Compte de résultat année 2013/2014

Le 06/10/2014

N° ordre	Date	Opération	Chèque	Pointé	Recettes	Dépenses
1	03/10/13	Script laser renouvellement abonnement 2500 copies	8941728	x		93,75 €
2	03/10/13	Office Dépôt 250 enveloppes	8941729	x		21,19 €
3	14/01/14	Carrefour Market Pot galette (4 cidres & 1 JO)	8941730	x		11,92 €
4	15/01/14	Boulangerie Galette	8941731	x		32,80 €
5	16/01/14	Abonnement e-monsite	8941732	x		45,00 €
6	16/01/14	10 enveloppes timbrées	8941733	x		7,50 €
7	20/01/14	GMF - Échéance 2014	8941734	x		83,30 €
8	21/01/14	2 Adhésions (liquide)		x	20,00 €	
9	21/01/14	35 adhésions (chèques suivant liste)		x	350,00 €	
10	18/02/14	1 adhésion	0522591	x	10,00 €	
11	04/04/14	1 adhésion	9673410	x	10,00 €	
12	14/05/14	1 adhésion	Liquide	x	10,00 €	
13	03/06/14	1 adhésion	2480191		10,00 €	
14	21/06/14	1 adhésion	0001067		10,00 €	
		<b>Total (€)</b>			<b>420,00 €</b>	<b>295,46 €</b>
		<b>Résultat compte courant</b>			<b>124,54 €</b>	